



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 107237

Texte de la question

Mme Henriette Martinez attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la recherche sur les microbicides en réponse aux ravages du sida dans les pays en voie de développement. La France, qui s'honore à juste titre d'avoir toujours occupé le premier rang sur le front mondial de la lutte contre le sida, se montre aussi obstinément que curieusement absente dans un seul domaine ; la recherche sur les microbicides. On sait pourtant que partout la féminisation de la pandémie gagne et que, notamment en Afrique, celle-ci ne pourra être contenue si les femmes ne disposent pas au plus vite de moyens de protection qui leur soient propres. Certes, cette féminisation est d'abord le résultat de la condition inférieure faite aux femmes, et elle ne sera pas durablement résolue sans action en profondeur pour promouvoir leurs droits. Mais l'histoire récente de la pilule contraceptive n'apporte-t-elle pas la preuve qu'une réponse purement technique peut aussi faire évoluer de façon spectaculaire la vie quotidienne des femmes ? Aussi, en août à Toronto à l'occasion du congrès mondial sur le sida, la communauté internationale vient-elle enfin de faire des microbicides le nouvel espoir - et à vrai dire le seul - pour les femmes livrées sans protection au VIH. C'est pourquoi, elle lui demande si la France envisage de rejoindre la mobilisation mondiale pour les microbicides, dont la démarche ne pourrait que gagner à recevoir l'appui de nos chercheurs et de nos budgets.

Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie a le plaisir de préciser à l'honorable parlementaire que la France considère que la prévention est un axe majeur de la lutte contre le VIH/sida. Actuellement, seuls les préservatifs ont fait preuve de leur efficacité, outre l'abstinence et la fidélité. Il est absolument nécessaire et urgent de trouver de nouvelles technologies qui puissent être utilisées à grande échelle pour endiguer la propagation du VIH. La France est actuellement très engagée dans la recherche vaccinale. Les microbicides représentent une autre piste de recherche, mais à ce jour aucun produit n'a montré d'efficacité. La recherche dans ce domaine est particulièrement soutenue au plan mondial par des institutions publiques et privées des États-Unis d'Amérique, du Canada et d'Europe du nord, autour du Partenariat International pour les microbicides (IPM), créé en 2002. En France, il existe une recherche fondamentale sur les microbicides, mais il faut signaler la faiblesse et la précarité des moyens actuels mis au service de cette recherche. Trois programmes sont développés : deux sont financés par l'Union européenne dans le cadre du 6e plan de recherche et développement, le troisième est financé par l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS). Au plan financier, l'ANRS consacre 0,4% de son budget à la recherche sur les microbicides et 10 % à la recherche vaccinale sur le sida. Le ministère des affaires étrangères est très concerné par le développement de nouvelles techniques de prévention de l'infection à VIH/sida. Il souhaite renforcer l'action de la France dans la recherche sur les microbicides. Dès 2006, une subvention de 200 000 euros sera versée au Partenariat international sur les microbicides. Par ailleurs, la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) organisera prochainement une réunion de travail sur les microbicides, impliquant les principaux acteurs français dont l'ANRS, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Agence française de développement (AFD) et Équilibres et populations, afin de dégager des perspectives pour développer la

présence française dans la recherche sur les microbicides.

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107237

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10739

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12977